

PROCEDURE 1.1.2.

GOVERNANCE

Version de document	Date	Rédacteur	Commentaires
V0	2009	DP	Version initiale
V1	03.02.2019	CiD	Mise à jour
V2	21.11.2019	CiD	Mise à jour

SOMMAIRE

1.	DIRIGEANTS EFFECTIFS : CONSEIL D'ADMINISTRATION	3
1.1.	ORGANISATION	3
1.2.	DISPOSITIONS CONCERNANT LA GOUVERNANCE	3
2.	COMITES	4
2.1.	LISTE DES COMITES	4
2.2.	ORGANISATION DES COMITES	6
	ANNEXE I – LISTE DES PERSONNES PARTICIPANT A LA GOUVERNANCE	7

1. Dirigeants effectifs : Conseil d'administration

1.1. Organisation

Les deux dirigeants effectifs (au sens de l'article L532-2 4, du Code Monétaire et Financier), membres du conseil d'administration, sont :

- M. Vincent PRIOU, Président du Conseil d'administration, directeur général et RCCI,
- M. Jan DE CONINCK, directeur général délégué

Dans le cadre de cette mission, Vincent PRIOU est responsable des relations avec l'AMF.

Ils assurent la garantie d'une gestion efficace, saine et prudente de la société, en prenant en compte de manière appropriée l'intérêt des clients de la société de gestion ainsi que l'intégrité du marché (Article 532-2 4 du Code Monétaire et Financier).

Le conseil d'administration se réunit au minimum semestriellement. La réunion fait l'objet d'un rapport écrit.

1.2. Dispositions concernant la gouvernance

Dôm Finance bénéficie d'un dispositif de procédures et de contrôle interne permettant le respect et l'application de la présente politique ainsi que les dispositions relatives aux directives UCITS V et AIFM. Les contrats de travail sont revus par le RCCI dans le cadre de ses contrôles.

Compte-tenu de sa taille Dôm Finance ne dispose ni d'un comité des nominations, ni d'un comité des rémunérations.

La gouvernance appliquée par Dôm Finance permet d'associer les actionnaires à la revue exhaustive et indépendante de la politique de rémunération, sur laquelle toutefois le Président reste le décideur en dernier ressort.

2. Comités

Dans le cadre de son activité de gestion, Dôm Finance anime selon une fréquence définie ou exceptionnelle différents comités en vue d'optimiser la gestion, d'aborder les points nécessaires au suivi des prestataires, de définir les décisions techniques et la valorisation des portefeuilles et d'identifier et de réduire les risques inhérents à son activité.

2.1. Liste des comités

La société de gestion a décidé d'instituer un dispositif de gouvernement d'entreprise à travers 8 comités spécialisés :

- Le comité de gestion collective
- Le comité de GSM-clients privés
- Le comité de sélection des intermédiaires
- Le comité de notation (notation crédit, ESG, impact climat)
- Le comité des risques (GC et GSM institutionnelle et privée)
- Le comité conformité contrôle interne
- Le comité de pilotage opérationnel
- Le comité stratégique

Nom	Membres	Responsable	Sujets abordés	Fréquences *
Comité de gestion collective	<p><u>Présence obligatoire :</u> Gérants, Assistants de gestion RCCI, Responsable des risques</p> <p><u>Présence facultative :</u> Direction générale</p>	Jan DE CONINCK	<ul style="list-style-type: none"> - Définir l'orientation des gestions des différents OPC - - Contrôler ex post la pertinence des préconisations précédentes par fonds et analyse des écarts aux préconisations. - Suivre les contraintes : <ul style="list-style-type: none"> • Actions : pas de non coté, surveillance du respect des fourchettes d'investissement et d'exposition • Taux et obligataire : suivi étroit de la sensibilité et du risque de crédit 	Mensuelle
Comité de GSM – clients privés	Gérants sous mandat clients privés RCCI Dirigeants	Vincent PRIOU	<ul style="list-style-type: none"> - Echange sur les expositions des allocations à l'intérieur des profils - Buy-list de fonds 	Trimestrielle

Nom	Membres	Responsable	Sujets abordés	Fréquences *
Comité de sélection des intermédiaires	RCCI, Gérants taux et actions, Assistants de gestion Direction générale (présence facultative)	Jan DE CONINCK	<ul style="list-style-type: none"> - Accréditer les intermédiaires et les contreparties - Revue de l'ensemble des intermédiaires autorisés par nature de produits 	Au fil de l'eau Annuelle
Comité de notation (notation crédit, ESG, impact climat)	Gérants Contrôleur des risques Analystes financiers Dirigeants RCCI	Grégory OLSZOWY	Exploite la politique d'investissement sur la classe d'actifs « crédit », fixe les orientations d'investissement, valide les notations internes des investissements et leur mise à jour a minima annuelle.	Mensuelle
Comité des risques GC et GSM (institutionnelle et privée)	Resp. de la gestion Contrôleur des risques Dirigeants RCCI	Vincent PRIOU	<ul style="list-style-type: none"> - Définit par typologie de portefeuille des indicateurs de risques (liquidité, sensibilité, notation, ...) et fixe des limites à ces indicateurs - Révise annuellement ces indicateurs et limites - Suit les limites et notamment analyse le résultat des stress, notamment de liquidité 	Mensuelle
Comité conformité et de contrôle interne	Direction générale RCCI Directeur de la gestion Prestataire externe : CiD CONSULTING	Christian JIMENEZ	<ul style="list-style-type: none"> - Rappeler les axes de travail et le plan de contrôle interne et de conformité ; - Assurer un reporting des travaux réalisés et suivre l'avancée du plan de contrôle ; - Identifier les zones de risques et évaluer les travaux prioritaires à réaliser ; - Alerter les dirigeants sur les éventuels points d'actualité ; - De présenter les contrôles effectués ; - De suivre les recommandations formulées lors du précédent Comité Conformité & Contrôle Interne - De rappeler les autres éléments traités au cours de la période sous revue 	Trimestriel
Comité de pilotage opérationnel	Ensemble des collaborateurs	Vincent PRIOU	Traiter l'ensemble de sujets opérationnels et d'organisation	Semestriel
Comité stratégique	Ensemble des collaborateurs	Vincent PRIOU	Réfléchir aux évolutions éventuellement nécessaires en matières corporate et commerciale	Semestriel

* Lorsque des périodes exceptionnelles surviennent, des comités exceptionnels sont organisés pour faire face à des prises de décisions plus rapides qu'à l'accoutumée.

2.2. Organisation des comités

Les comités suivent l'organisation suivante :

- Etablissement préalable d'un calendrier de l'ensemble des comités,
- Pour chaque comité :
 - Fixation et diffusion préalables de l'ordre du jour,
 - Remise du dossier technique contenant les supports de discussion,
 - Rédaction d'un compte-rendu précisant :
 - les sujets abordés,
 - les actions à mener et les personnes concernées par ces actions,
 - les décisions prises,
 - les points à aborder lors des prochains comités, ainsi que la date du prochain comité.

Les comptes-rendus de tous les comités sont diffusés à l'ensemble des collaborateurs de Dôm Finance

Les ordres du jour ainsi que les comptes-rendus sont archivés selon la procédure 6.1.3. relative à la conservation et à l'archivage des données.

Annexe I – Liste des personnes participant à la gouvernance

Fonctions	Personnes
Président Directeur Général – RCCI - Correspondant TRACFIN	Vincent Priou
Directeur Général Délégué Directeur de la Gestion Collective (Strasbourg & Paris)	Jan de Coninck
Directeur général délégué	Christian Jimenez
Directeur général délégué Directeur de la gestion sous mandat - clientèle assurance	Francis Pehau